

Conseil d'Administration de l'Inserm du 3 décembre 2019

Déclaration des élus SNTRS CGT sur le budget initial 2020

« Le budget initial 2020 ne répond pas aux missions de l'Institut. La subvention de l'État augmente de 5,41 millions d'euros par rapport au budget initial 2019, (soit une hausse de 0,86%), cela correspond en fait, à une baisse en euros constants si nous tenons compte de l'inflation qui est autour de 1,8% !

Cette légère hausse du budget est due surtout au financement des mesures salariales engagées par l'État pour l'année 2020 (PPCR, pensions) pour 4,4 millions d'euros. Ce budget ne permet donc pas d'augmenter les financements récurrents des laboratoires qui restent au même niveau. Ce qui accroît la course sans fin aux contrats qui épuise les personnels et qui est source de tension, de mal être, de souffrance.

Il n'y a toujours pas de création de postes supplémentaires en 2020 par rapport aux années précédentes. Depuis 2015, le niveau de recrutement des IT est fixé à 75 et celui des CR à 60, soit les niveaux les plus bas à l'Inserm. Par ailleurs, le nombre de promotion des IT (faites en CAP en juin 2019) a encore été très faible, et celui des CRHC n'a pas varié depuis 2018 (40 postes) alors qu'il y a encore de nombreux chercheurs bloqués depuis plus de 10 ans au dernier échelon des CRCN ! Tout ceci ne permet pas de résorber la forte précarité ni de débloquent les carrières des personnels.

Pour équilibrer son budget, l'Inserm doit donc faire des économies. Ainsi nous notons une baisse de 2,8% du budget de l'action sociale ce qui semble contradictoire avec la volonté affirmée de la Direction Générale de soutenir celle-ci comme élément d'attractivité de l'institut.

Le discours du gouvernement est de dire qu'il faut attendre le prochain budget 2021 avec la loi LPPR où il serait question de hausses significatives des budgets ! Mais nous pouvons nous interroger sur la véritable ampleur de ces annonces et en particulier, pouvons-nous espérer que les organismes verront bien leurs crédits d'État augmentés significativement à partir de 2021 et non seulement ceux qu'ils obtiendraient par le biais des financements par contrats de l'ARN ou du PIA ? Il est annoncé enfin l'augmentation des primes des chercheurs, mais qu'en est-il pour le niveau faible des salaires et des primes de l'ensemble des personnels de la recherche en regard de leurs compétences et du reste de la fonction publique, surtout dans la perspective de la prochaine réforme des retraites qui se traduirait par une baisse drastique du niveau de leurs pensions ?

En attendant, ce budget de l'Inserm est marqué du sceau d'une austérité qui se prolonge puisque depuis plusieurs années les budgets ne tiennent même plus compte de l'inflation. Comment dans ces conditions, l'Institut peut-il assumer les besoins de la connaissance, les besoins de recherche qui ne cessent de croître alors que les moyens diminuent ?»